



HMONP

HABILITATION A LA MAITRISE D'OEUVRE EN SON NOM PROPRE

Dossier de candidature



École
nationale supérieure
d'architecture
de Normandie

27, rue Lucien-Fromage
76160 – Darnétal
02 32 83 42 00
contact@rouen.archi.fr
www.rouen.archi.fr



Normandie Université

Cocher la case :☐ Hmonp classique☐ Hmonp VAE☐ Soutenance de rattrapage

1. Candidat

☐ M	☐ Mme	Nom :		Prénom :	
Adresse :					
Code postal :		Ville :		Pays :	
Téléphone :					
Email :					
Nationalité :					
Date/lieu naissance : le					
à					

Je déclare exactes toutes les informations communiquées dans mon dossier de candidature, et je suis informé-e que toute fausse déclaration entraînera la nullité de ma demande, sous réserve de tout action pénale qui pourrait être engagée par l'établissement.

Fait à

Le

Je soussigné

Signature

Certifie l'exactitude des renseignements et documents fournis dans ce dossier.

2. Diplôme d'architecte (Arrêté du 10 avril 2007 relatif à l'Hmonp)

Titulaire d'un diplôme d'état d'architecte d'une Ecole Nationale Supérieure d'Architecture sous tutelle du Ministère de la culture.

Obtenu le :		à l'ENSA de :	
Nombre d'années d'études effectuées pour l'obtention du diplôme :			

Titulaire d'un diplôme en architecture ou d'un titre français ou étranger admis en dispense ou équivalence.

Obtenu le :		à (établissement fréquenté) :	
Nombre d'années d'études effectuées pour l'obtention du diplôme :			

Expérience après le DEA :

☐ Sans☐ 1 an et plus

3. Mise en situation professionnelle

☐ Contrat de travail ☐ Promesse d'embauche * (*) À valider avant le début des enseignements

Nom de la structure d'accueil	
Adresse	
Date et durée de la MSP	Structure ☐ Privée ☐ Publique
Dates et type et de contrat (CDD, CDI, contrat de pro)	

4. Demande de dispense par validation des acquis

☐ MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

☐ FORMATION

Les postulants se réinscrivant à une formation Hmonp bénéficient automatiquement de dispenses des séquences déjà validées s'ils ont obtenu une moyenne de 10 minimum aux évaluations.

ATELIERS (1 jour de formation par atelier)

☐ Atelier n°1	Présentation de la formation et intégration
☐ Atelier n°2	Présentation du cadre général de la profession
☐ Atelier n°3	Démarrer son activité professionnelle
☐ Atelier n°4	Gérer son activité professionnelle
☐ Atelier n°5	Stratégie d'entreprise d'architecture (jeune structure)
☐ Atelier n°6	Stratégie d'entreprise d'architecture (structure confirmée)

SEMINAIRES (3 jours de formation par séminaire)

☐ Séminaire n°1	Processus de production du projet architectural
☐ Séminaire n°2	Réglementations, normes et usages
☐ Séminaire n°3	Responsabilité de l'architecte
☐ Séminaire n°4	Gestion et techniques de suivi de chantier
☐ Séminaire n°5	Processus de production du projet urbain

Pièces à fournir

Cochez les cases selon votre profil

☐	1. Formulaire Dossier de candidature complété et signé
☐	2. Copie de la carte d'identité ou du passeport
☐	3. Contrat de travail (CDD ou CDI) ou promesse d'embauche (<i>24 semaines à temps plein, soit 126 jours, minimum, à faire coïncider avec la formation de préférence</i>)
☐	4. CV détaillé
☐	5. Lettre de motivation (analyse personnelle du parcours, projet professionnel/objectifs/intentions/délai prévu, argumentation pour les demandes de dispenses)
☐	6. Copie du diplôme d'ADE
☐	7. Justificatifs d'expériences professionnelles (le cas échéant)
☐	8. Dossier commenté des travaux, uniquement si demande de Hmonp Vae (10 pages A4). Voir page dédiée du site internet en cliquant ICI

- **Après la sélection, vous recevrez le formulaire de convention tripartite de mise en situation professionnelle à compléter et signer.**

Portail d'admission

Cliquer sur le lien et sélectionner ENSA Normandie <https://taiga.archi.fr/taiga/cnd/>



- Cliquer sur Créer un dossier
- Sélectionner la session d'admission à la formation souhaitée
- Cliquer sur le bouton Accéder à cette session
- Prendre connaissance de la procédure affichée dans l'écran d'accueil
- Saisir les différentes informations demandées : civilité, nom, prénoms, etc
- Cliquer sur Valider les informations saisies

Vous recevez un mail automatique avec votre numéro de dossier.

Pour compléter le dossier, se reconnecter sur <https://taiga.archi.fr/taiga/cnd/>

- Cliquer sur N° de dossier, puis saisir votre numéro de dossier et votre nom et authentifier

Saisir l'ensemble des informations demandées dans les différents onglets, puis télécharger les pièces demandées dans l'onglet « Fichiers et compléments ».

La transmission du dossier à l'école est automatique, vous ne recevrez pas de mail de confirmation.

Attention : Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.